

# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF



Maître d'ouvrage: **GAEC VICARD PIGNOL**  
**Le Monteil**  
**15100 - SOULAGES**

Localisation  
 du projet : **Le Monteil**  
**15100 - SOULAGES**

## Description du projet de construction

**Demande de modification d'un permis de construire en cours de validité : n° PC 015 229 22 S001, accordé le 28/01/2023.**

- 1- Intégration d'une ventilation dynamique : modification des bardages et de la toiture,**
- 2- Augmentation de la surface de plancher,**
- 3- Pose de panneaux photovoltaïques sur toute la couverture.**

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de modification d'un permis de construire en cours de validité - Cerfa 13411-10

PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500°		
PC5a	Plan de façades - Éch: 1/100°		
PC5b	Plan de toiture - Éch: 1/200°		
PC6	Document graphique d'insertion		
PC7-8	Document photographique		



**Architecte : Philippe HERNANDEZ**  
**SICA Habitat Rural - Cantal**

26 rue du 139ème R.I. - BP 239  
 15002 AURILLAC CEDEX  
 Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

**A Aurillac, le 16/03/2023**

Dessiné par:

**Emmanuelle CLERMONT**

N° Client: 528	N° Document: PC-M01	N° de page: 1/5
-------------------	------------------------	--------------------

Ind A	16/03/2023	E.C.	Augmentation de la surface de plancher + intégration d'une ventilation dynamique : modification des bardages et de la toiture + panneaux photovoltaïques sur toute la toiture.
-	06/12/2023	E.C.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

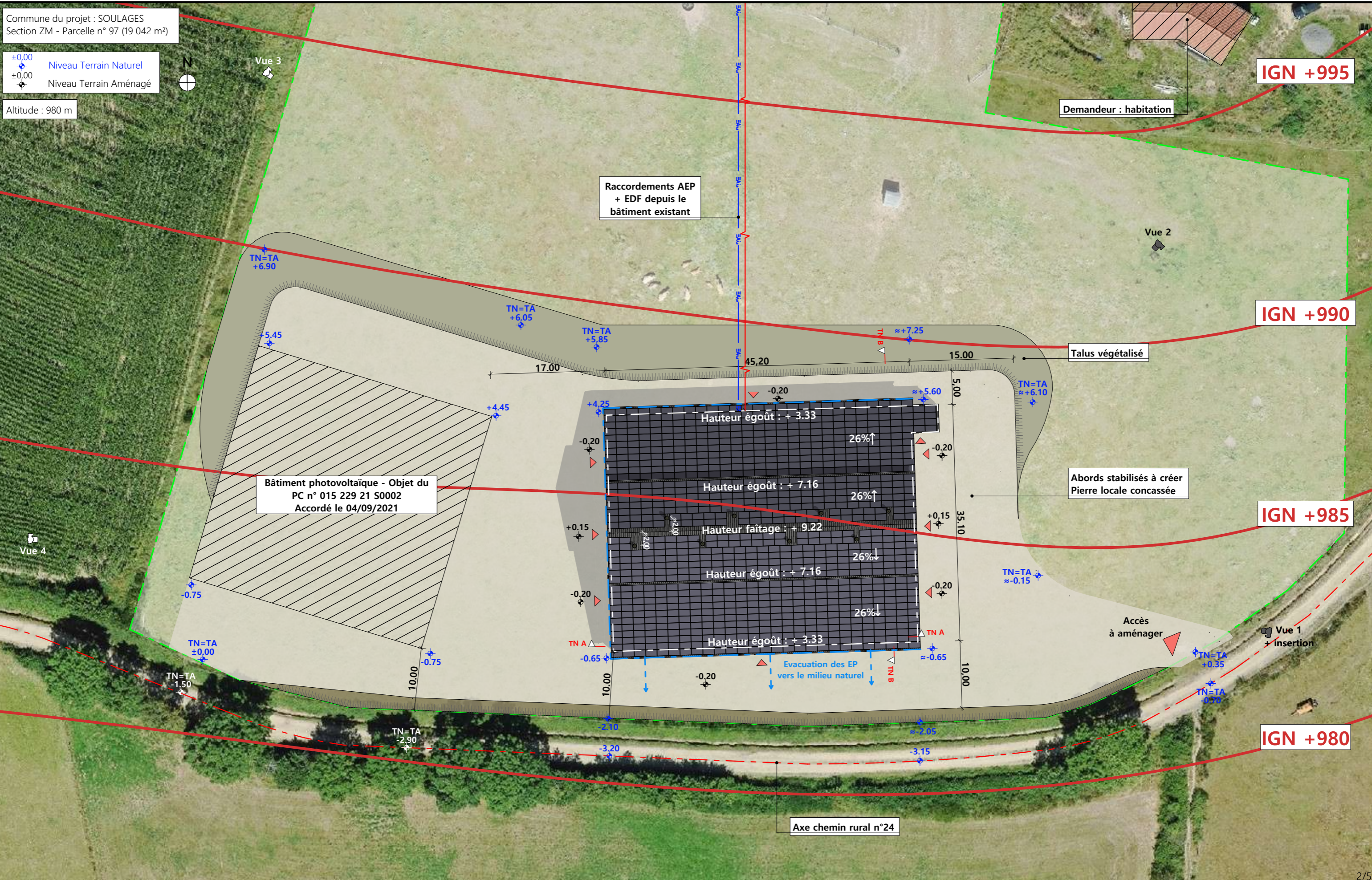
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

Commune du projet : SOULAGES  
Section ZM - Parcelle n° 97 (19 042 m<sup>2</sup>)

±0,00 Niveau Terrain Naturel  
±0,00 Niveau Terrain Aménagé

Altitude : 980 m



Surface d'emprise au sol créée : 1 734.00 m<sup>2</sup>  
Surface de plancher créée : 1 554.00 m<sup>2</sup>

Projet: Demande de modification d'un permis de construire en cours de validité : n° PC 015 229 22 S001, accordé le 28/01/2023.  
Augmentation de la surface de plancher + intégration d'une ventilation dynamique : modification des bardages et de la toiture + panneaux photovoltaïques sur toute la toiture.

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

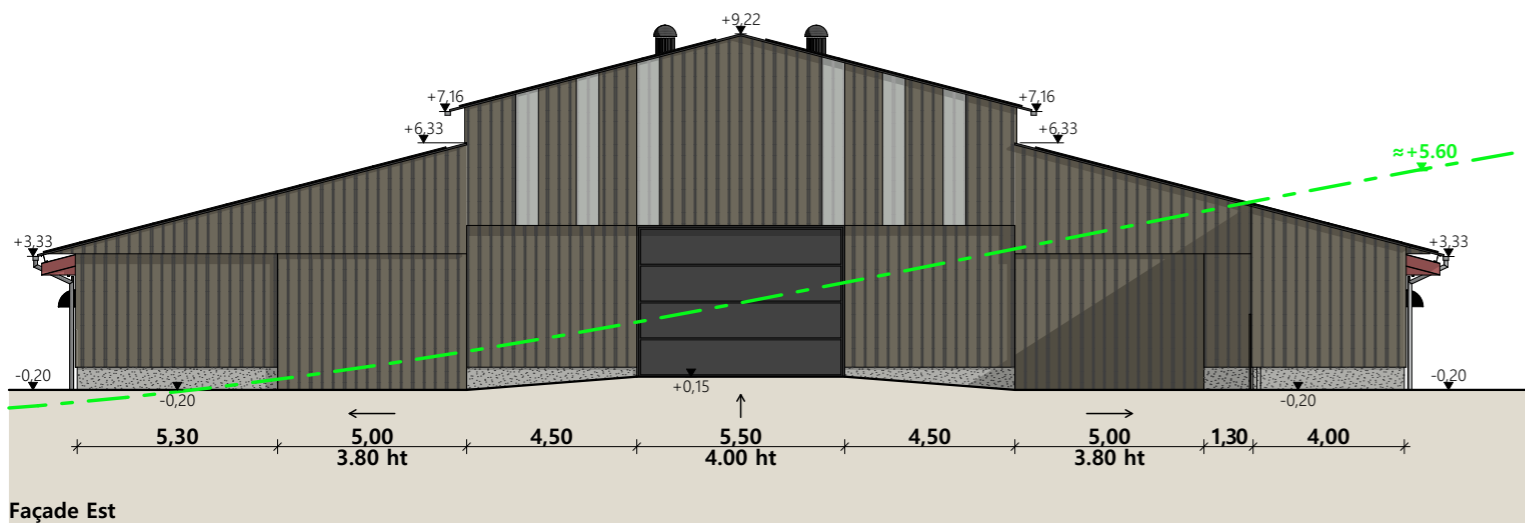
Maitre d'ouvrage: GAEC VICARD PIGNOL - Le Monteil SOULAGES 15100

**PLAN MASSE DU PROJET**

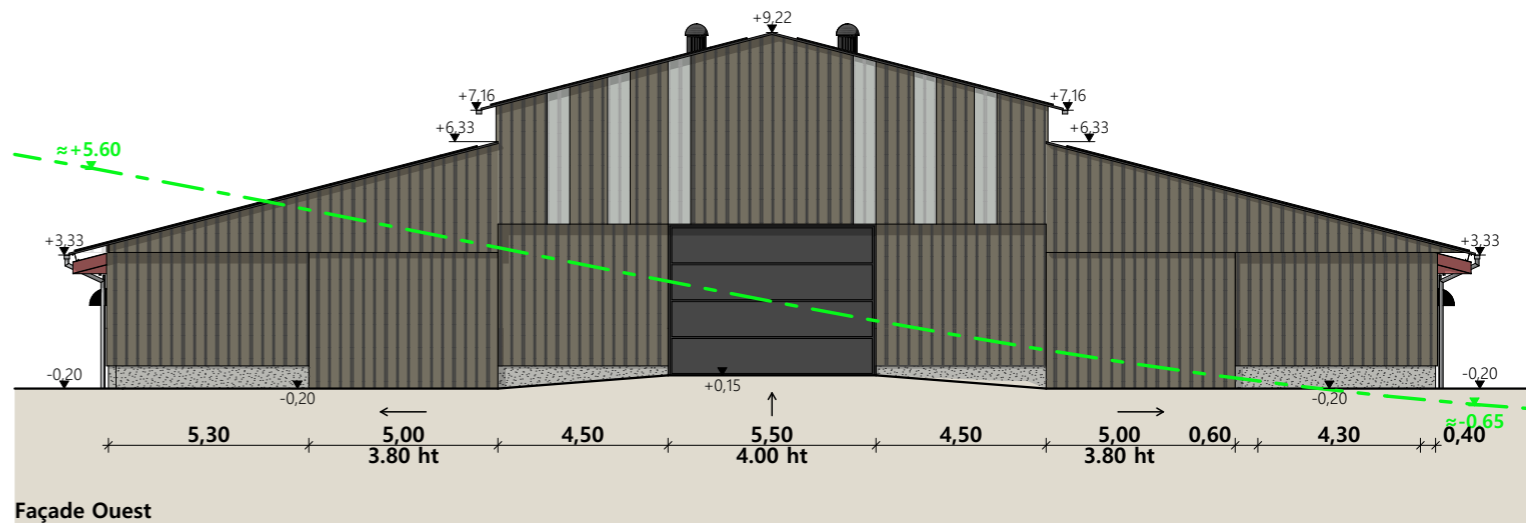
PC2 Éch: 1:500<sup>e</sup>  
Aurillac, le 16/03/2023.

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT  
Conseiller bâtiment: Jérôme DELARBRE

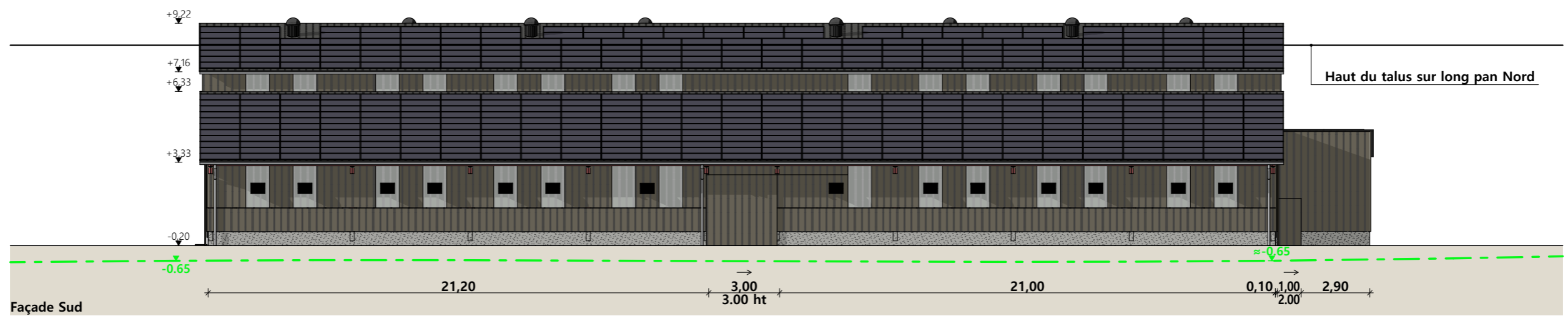
**SICA**  
HABITAT RURAL  
Cantal



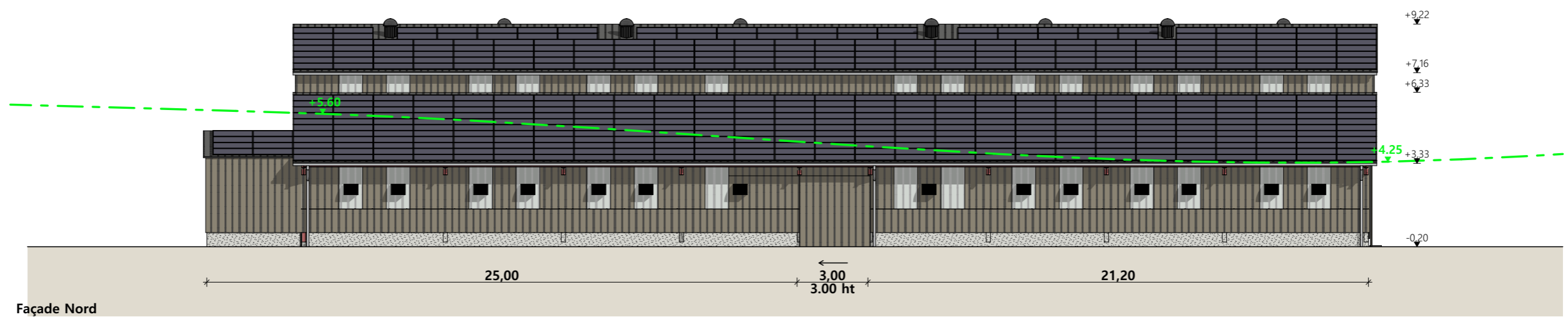
Façade Est



Façade Ouest



Façade Sud

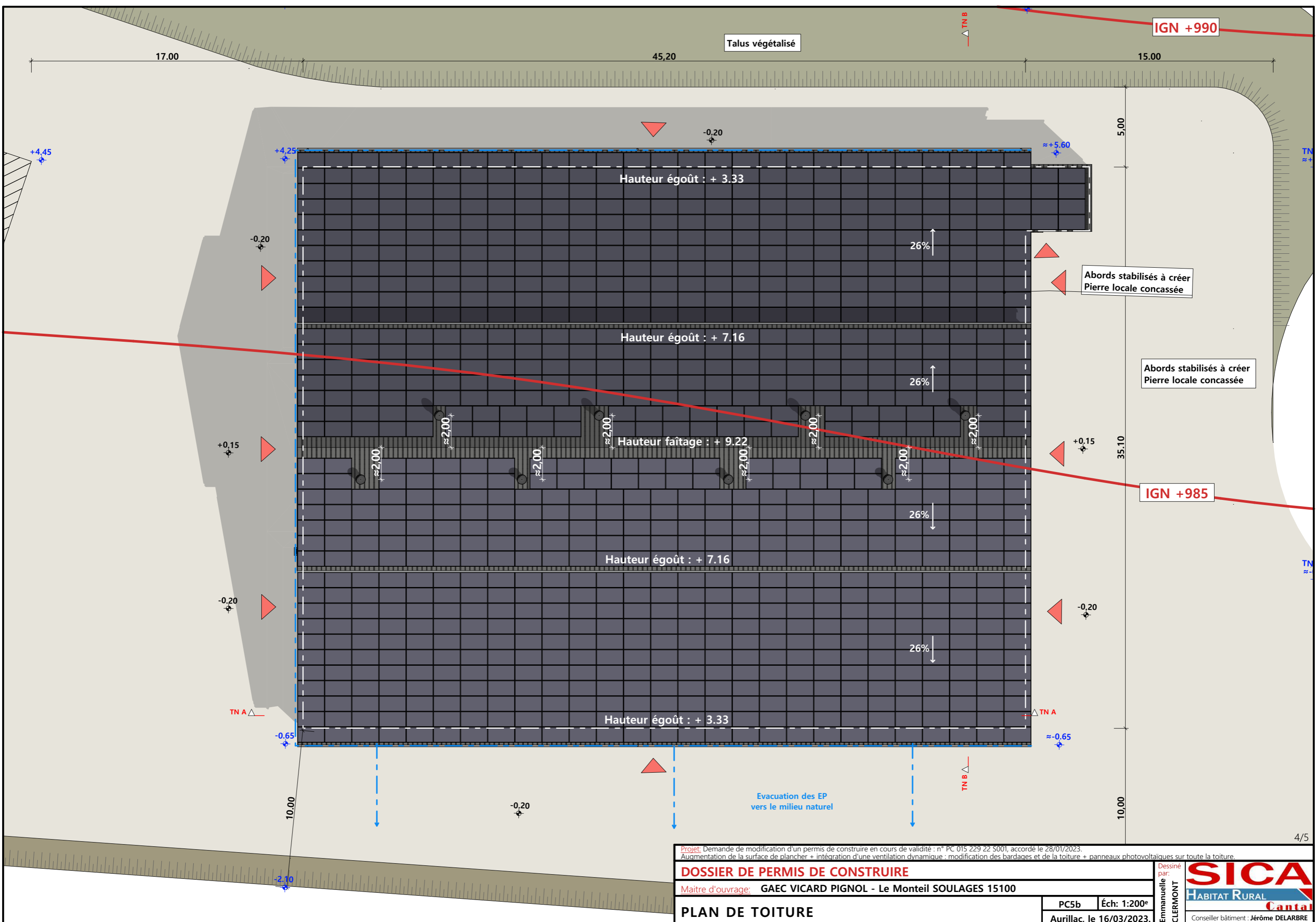


Façade Nord

- Maçonnerie :** - longrine béton brut de décoffrage ou enduit ton ciment, ht 0.50 m apparent
- Charpente :** - métallique
- Bardage :** - acier plein isolé RAL 7006 lames verticales
  - intégration de translucides 2x1.00m par travée en partie haute
  - ressauts de toiture ht 0.80m : bardage acier plein isolé RAL 7006 + translucides
- Menuiseries :** - portes coulissantes bardage acier isolé lames verticales
  - portes sectionnelles alu RAL 7022
- Couverture :** - acier isolé ép. 40mm RAL 7022 pente 26%
  - débords de toit 1.00m sur longs pans
- Ventilation :** - dynamique : trappes d'entrée d'air sur longs pans et cheminée d'extraction en toiture : noir RAL 9005
- Gouttières et descente EP en zinc**

Projet: Demande de modification d'un permis de construire en cours de validité : n° PC 015 229 22 S001, accordé le 28/01/2023.  
Augmentation de la surface de plancher + intégration d'une ventilation dynamique : modification des bardages et de la toiture + panneaux photovoltaïques sur toute la toiture.

<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>		Dessiné par: <b>Emmanuelle CLERMONT</b>	<b>SICA</b> HABITAT RURAL Cantal Conseiller bâtiment : Jérôme DELARBRE
Maitre d'ouvrage: <b>GAEC VICARD PIGNOL - Le Monteil SOULAGES 15100</b>			
<b>PLANS DE FACADES</b>		PC5a	Éch: 1:200 <sup>e</sup>
		Aurillac, le 16/03/2023.	



Projet: Demande de modification d'un permis de construire en cours de validité : n° PC 015 229 22 S001, accordé le 28/01/2023.  
 Augmentation de la surface de plancher + intégration d'une ventilation dynamique : modification des bardages et de la toiture + panneaux photovoltaïques sur toute la toiture.

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Maitre d'ouvrage: **GAEC VICARD PIGNOL - Le Monteil SOULAGES 15100**

**PLAN DE TOITURE**

PC5b | Éch: 1:200<sup>e</sup>  
 Aurillac, le 16/03/2023.

Dessiné par:  
**Emmanuelle CLERMONT**

**SICA**  
 HABITAT RURAL  
 Cantal  
 Conseiller bâtiment : Jérôme DELARBRE

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



Projet: Demande de modification d'un permis de construire en cours de validité : n° PC 015 229 22 S001, accordé le 28/01/2023.  
Augmentation de la surface de plancher + intégration d'une ventilation dynamique : modification des bardages et de la toiture + panneaux photovoltaïques sur toute la toiture.

<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	<b>SICA</b> HABITAT RURAL Cantal Conseiller bâtiment : Jérôme DELARBRE
Maitre d'ouvrage: GAEC VICARD PIGNOL - Le Monteil SOULAGES 15100			
<b>DOCUMENT GRAPHIQUE</b>		PC6-7-8	Éch: 1:1 <sup>e</sup>
		Aurillac, le 16/03/2023.	

# DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Maitre d'ouvrage: **GAEC VICARD PIGNOL**  
**Le Monteil**  
**15100 - SOULAGES**

Localisation  
 du projet : **Le Monteil**  
**15100 - SOULAGES**

## Description du projet de construction

**Demande de modification d'un permis de construire en cours de validité : n° PC 015 229 22 S001, accordé le 28/01/2023.**

- 1- Intégration d'une ventilation dynamique : modification des bardages et de la toiture,
- 2- Augmentation de la surface de plancher,
- 3- Pose de panneaux photovoltaïques sur toute la couverture.

## Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200°		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100°		
DET3	Perspectives du projet		



Conseiller Bâtiment:  
**Jérôme DELARBRE**  
 26 rue du 139ème R.I. - BP 239  
 15002 AURILLAC CEDEX  
 Téléphone : 04 71 45 55 38



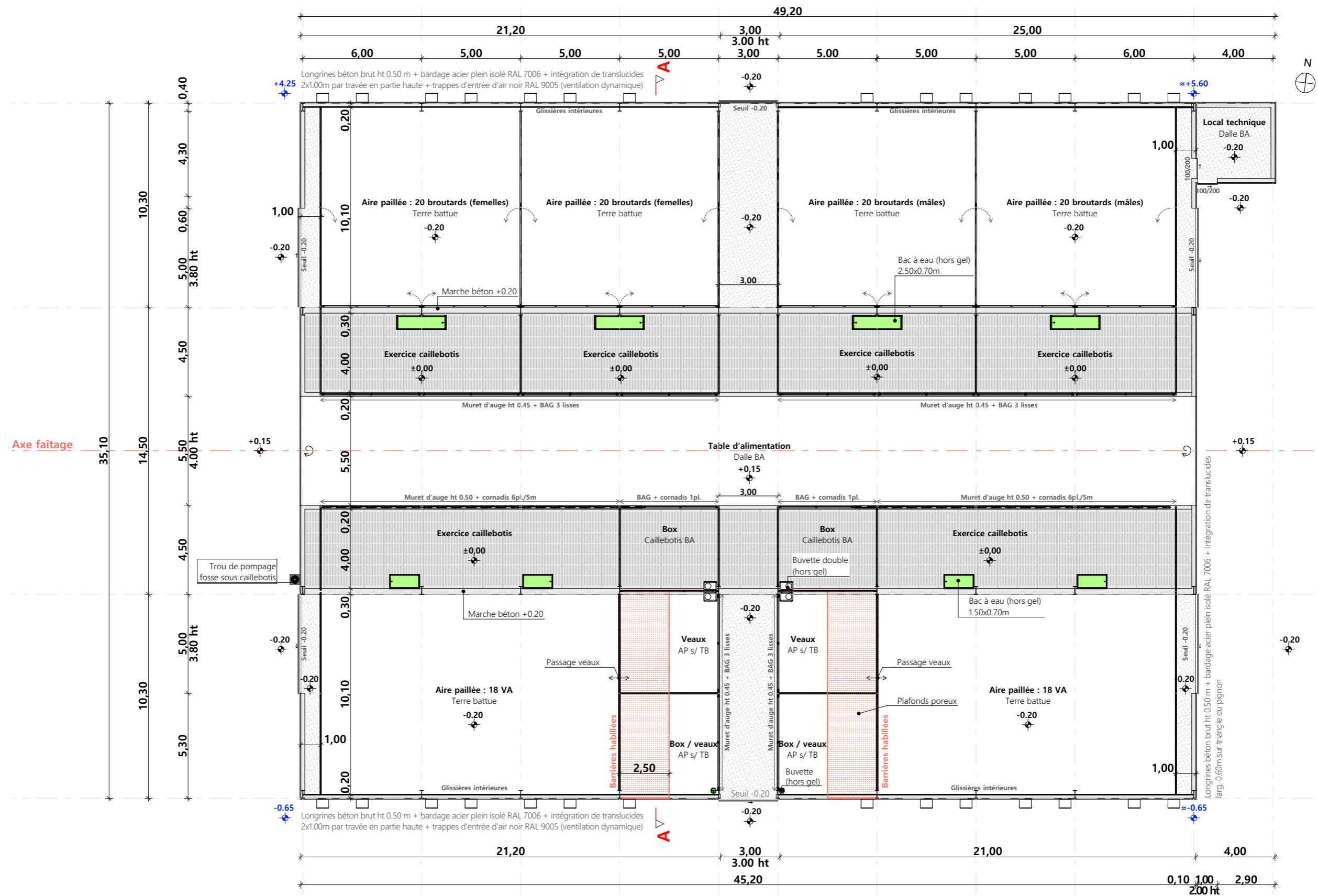
**A Aurillac, le 16/03/2023**

Dessiné par:  
**Emmanuelle CLERMONT**

N° Client: 528	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4
-------------------	------------------------	--------------------

Ind A	16/03/2023	E.C.	Augmentation de la surface de plancher + intégration d'une ventilation dynamique : modification des bardages et de la toiture + panneaux photovoltaïques sur toute la toiture.
0	06/12/2023	E.C.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.  
 Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.  
 Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.



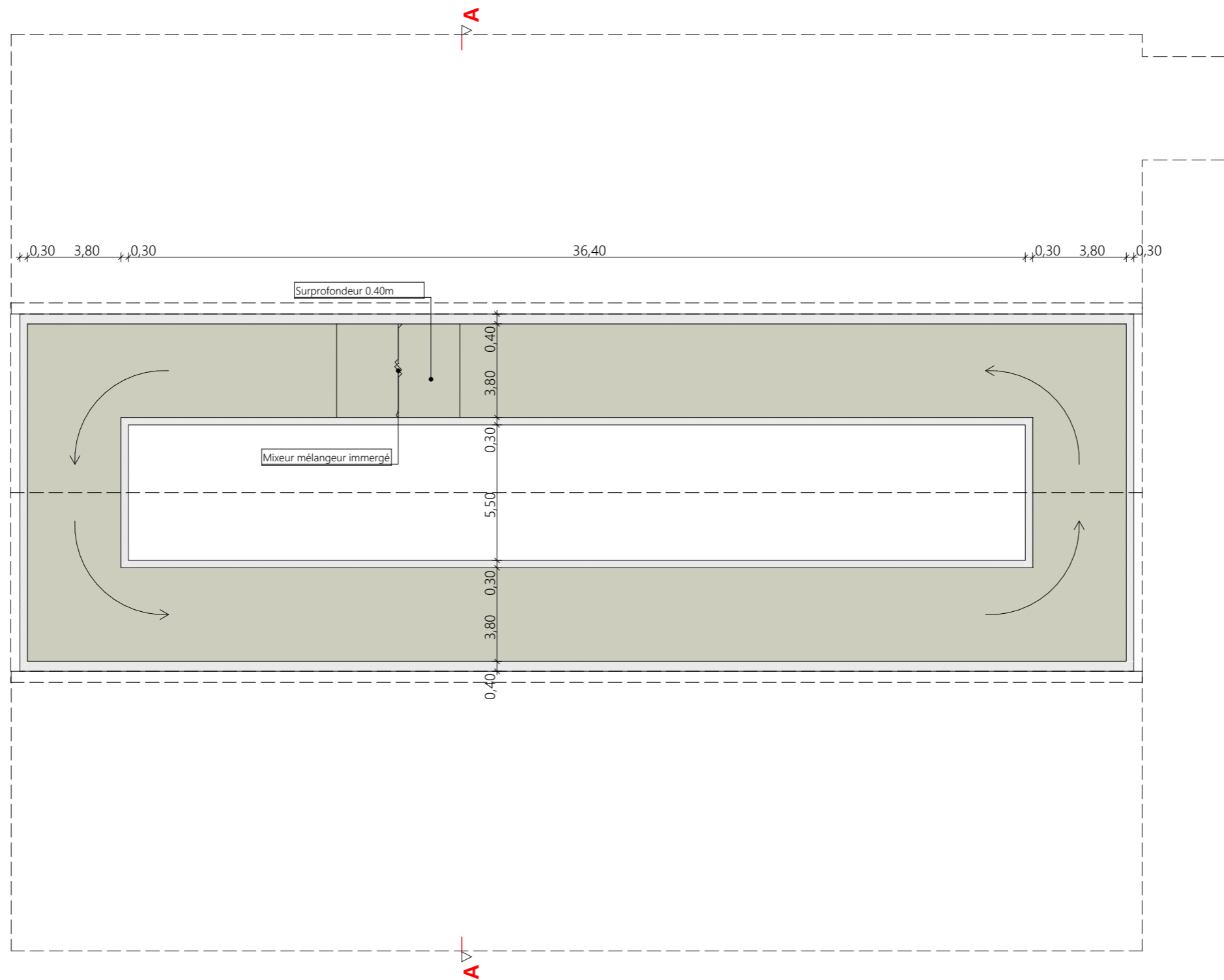
Axe faitage

Axe chemin rural n°24

Projet: Demande de modification d'un permis de construire en cours de validité : n° PC 015 229 22 S001, accordé le 28/01/2023.  
 Augmentation de la surface de plancher + intégration d'une ventilation dynamique : modification des bardages et de la toiture + panneaux photovoltaïques sur toute la toiture.

<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Dessiné par:	
Maître d'ouvrage: GAEC VICARD PIGNOL - Le Monteil SOULAGES 15100		Emmanuelle CLERMONT	
<b>VUE AU SOL</b>		Éch: 1:200 <sup>e</sup>	Conseiller Bâtiment:
Aurillac, le 16/03/2023.		Jérôme DELARBRE	





**VUE AU SOL : FOSSE SOUS CAILLEBOTIS**

**Hauteur utile : 1.50m**

**Volume total fosse : 577.50 m<sup>3</sup>**

Projet: Demande de modification d'un permis de construire en cours de validité : n° PC 015 229 22 S001, accordé le 28/01/2023.  
 Augmentation de la surface de plancher + intégration d'une ventilation dynamique : modification des bardages et de la toiture + panneaux photovoltaïques sur toute la toiture.

**DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS**

Maitre d'ouvrage: **GAEC VICARD PIGNOL - Le Monteil SOULAGES 15100**

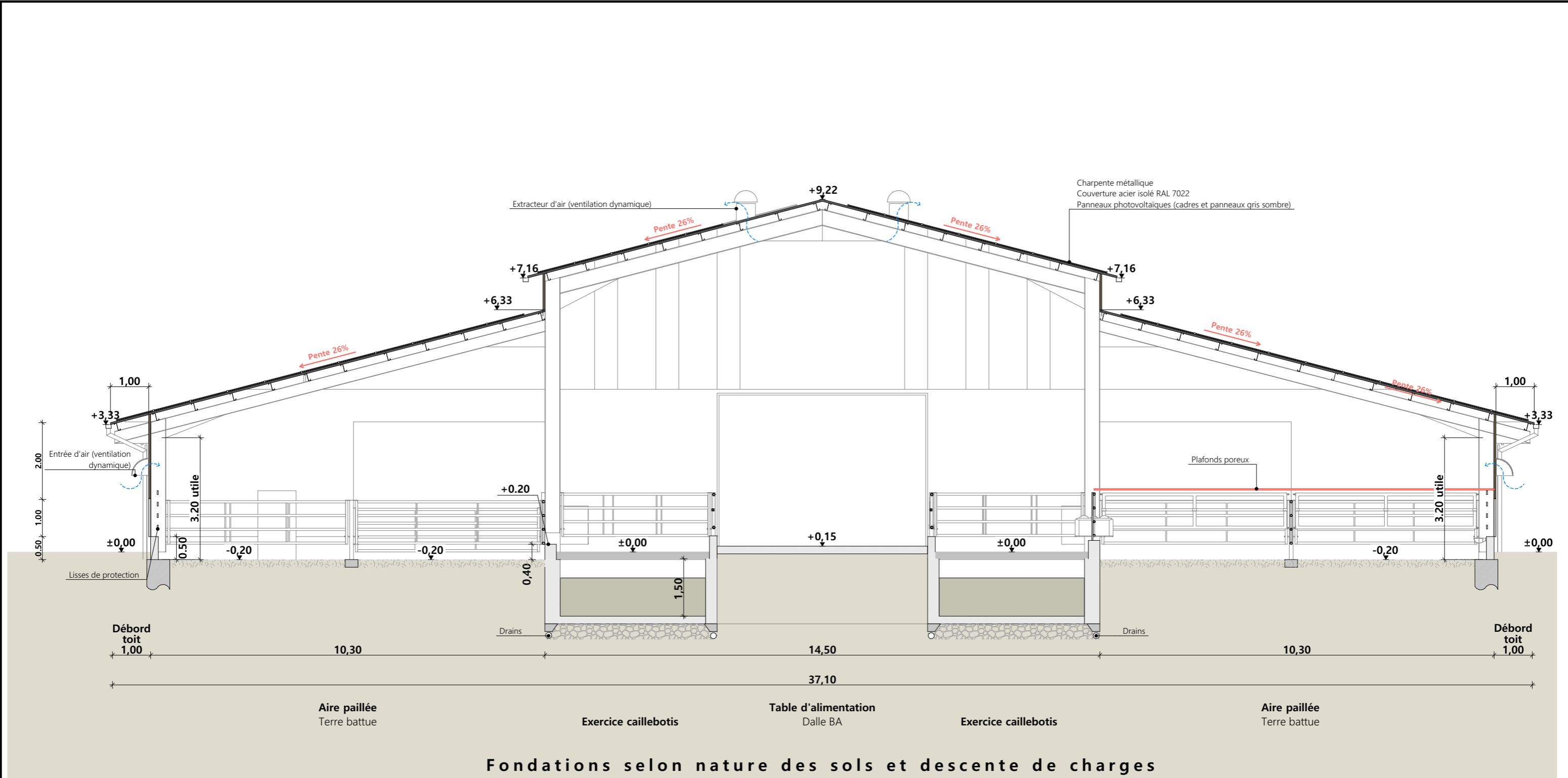
**VUE AU SOL**

DET1 Éch: 1:200<sup>e</sup>  
 Aurillac, le 16/03/2023.

Dessiné par:  
**Emmanuelle CLERMONT**  
 Conseiller Bâtiment:  
**Jérôme DELARBRE**







- Maçonnerie :** - longrine béton brut de décoffrage ou enduit ton ciment, ht 0.50 m apparent
- Charpente :** - métallique
- Bardage :** - acier plein isolé RAL 7006 lames verticales  
- intégration de translucides 2x1.00m par travée en partie haute  
- ressauts de toiture ht 0.80m : bardage acier plein isolé RAL 7006 + translucides
- Menuiseries :** - portes coulissantes bardage acier isolé lames verticales  
- portes sectionnelles alu RAL 7022
- Couverture :** - acier isolé ép. 40mm RAL 7022 pente 26%  
- débords de toit 1.00m sur longs pans
- Ventilation :** - dynamique : trappes d'entrée d'air sur longs pans et cheminée d'extraction en toiture : noir RAL 9005
- Gouttières et descente EP en zinc**

Projet: Demande de modification d'un permis de construire en cours de validité : n° PC 015 229 22 S001, accordé le 28/01/2023.  
Augmentation de la surface de plancher + intégration d'une ventilation dynamique : modification des bardages et de la toiture + panneaux photovoltaïques sur toute la toiture.

**DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS**

Maitre d'ouvrage: GAEC VICARD PIGNOL - Le Monteil SOULAGES 15100

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

Conseiller Bâtiment:

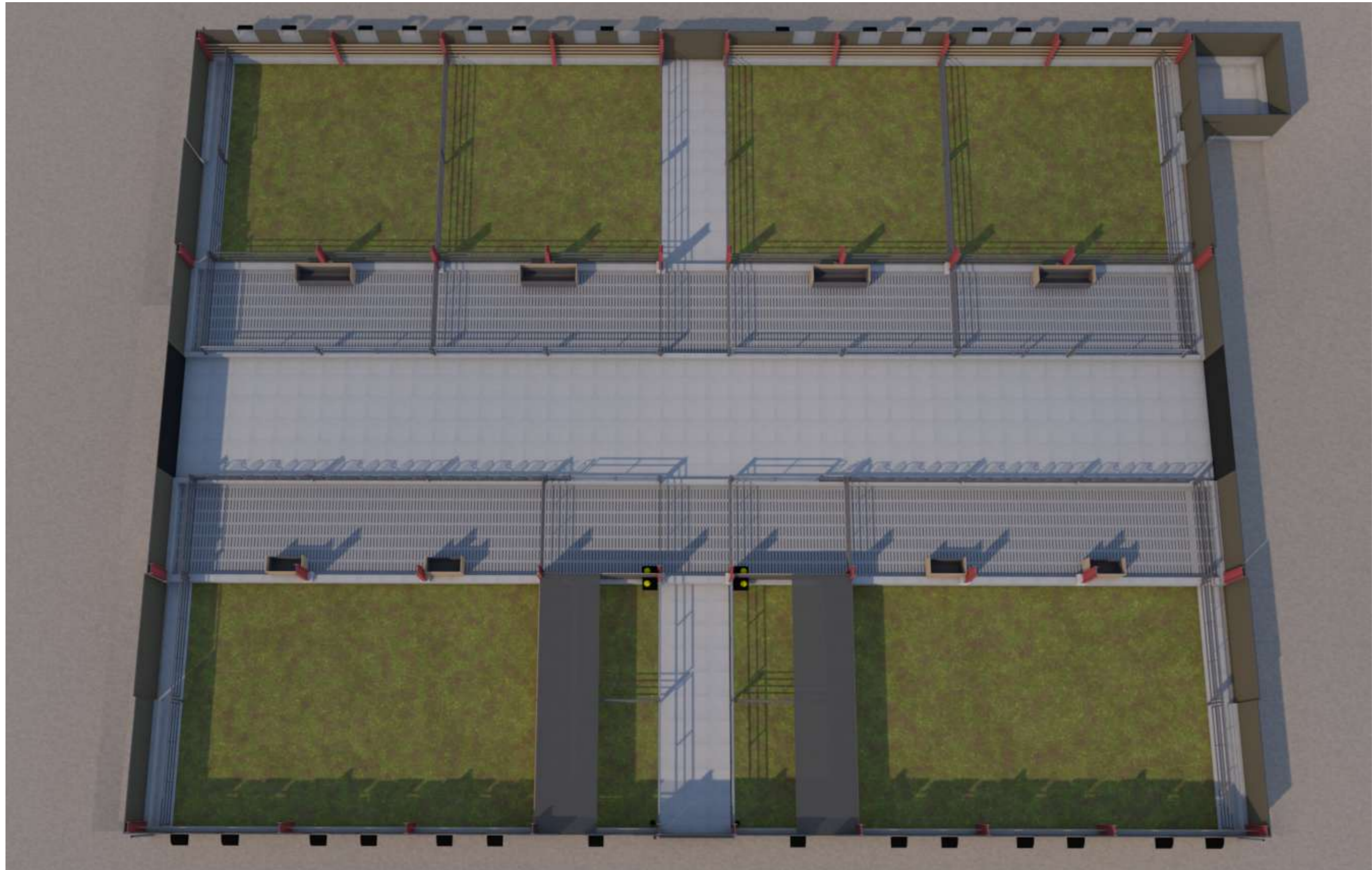
Jérôme DELARBRE

**COUPE DE PRINCIPE**

DET2

Éch: 1:100<sup>e</sup>

Aurillac, le 16/03/2023.



Projet: Demande de modification d'un permis de construire en cours de validité : n° PC 015 229 22 S001, accordé le 28/01/2023.  
 Augmentation de la surface de plancher + intégration d'une ventilation dynamique : modification des bardages et de la toiture + panneaux photovoltaïques sur toute la toiture.

<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
Maitre d'ouvrage: GAEC VICARD PIGNOL - Le Monteil SOULAGES 15100		Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE	
<b>PERSPECTIVES</b>		DET3	Éch: 1:1 <sup>e</sup>
		Aurillac, le 16/03/2023.	

